

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Lignes générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapeutique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0021651

74458

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02601 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : M'BIRKOU Mohamed-Naji

Date de naissance : 07/01/1938

Adresse : 35 COURS DES SPORTS

20200 CASABLANCA

Tél. : 06 62 5121 54 Total des frais engagés : 12 88 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/04/2021

Nom et prénom du malade : M'BIRKOU Mohamed-Naji

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Zouq

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Tarzil

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 20/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/2021	C2		800 Dhs	DR. Reda GHAFIRI - Venereologist Dermatologue - Venereologist 22, Avenue Abdellatif Benyamin - Casablanca Rés. Reda Abdelmoumen - Tel: 0522 20 40 00 - Fax: 0522 20 42 19 Tel: 0522 20 40 00 - Fax: 0522 20 42 19
19/11/2021	C2		Général	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien PHARMACIE GHAFIRI ou du Fournisseur Tél. 0522 20 30 45	Date	Montant de la Facture
20 AVR 2021	20/11/2021	738,60
PHARMACIE GHAFIRI Tél. 0522 20 30 45	29-4-2021	249,40
22, Avenue Abdellatif Benyamin - Casablanca Terrain de Sport Général Brézin - Casablanca		

29 AVR 2021

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'état de la dent.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G	00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le

29/4/2021

M- Mbinkou Mohamed Naji

II Vilane.vil Fort

(S.V.)

28,80

14g x 81 i x 20 j

PPV 28,80

lui 14g x 21 i x 20 j

LQT

PIR

39,80

laxoxyL Souties (S.V.)

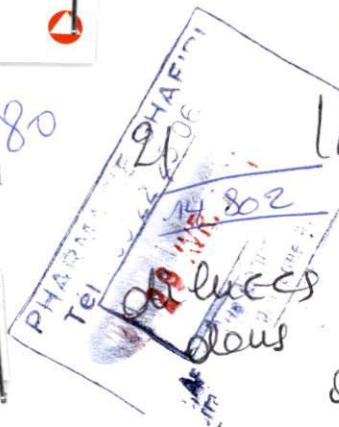
PPV:39DH80
 PER:12/23
 LOT: J3624

05 goutte le 8iz

eau 8i 108ml plus au
 augmenter de 2 goutte
 par 2jans

c-od

2 goutte () le
 8iz



۱۴۱.۱۰ ۳۹

Lyrica ۲۵ mg S.V.
۱۴ gr le fin
per feu .



feur ۱۴ matin
fin ۱۴ fin
feur ۱۴ fin
feur ۱۴ matin
feur ۱۴ midi
feur ۱۴ fin. ۱۰
feur ۱۴ fin. ۱۰

۳۹,۷۰

Fuselure en S.V. ۱۵;

malin et fin

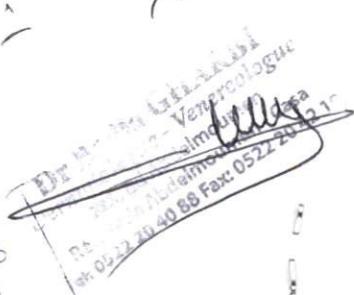
le feu de

roug

دوسيدين ۲%
تريم أنوب من ۱۴

۳۹,۷۰

۲۴۹



Docteur Badia GHARBI

DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Spécialiste des maladies de la peau

du cuir chevelu et des ongles

Maladies sexuellement transmissibles

Cosmétologie

الدكتورة بديعة غربي

الاختصاصية في أمراض الجلد

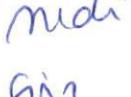
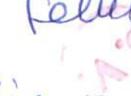
الشعر والأظافر

الأمراض التناسلية

الطب التجميلي

Casablanca, le 20/4/2024

Mr Mbirkou Mohamed-Nafi

432,00 Dhs Valex 100 ep 
mathnAbale de 42 2 cp 
mathn 
fir
x 3138,00 Dhs Septico Spray Relubes 
lehouz  ou Beelostroy mathn de fir x 10, 200g 39,70 30 
--- x 2 --- 
Fridine erne N°2 
mathn de fir x 10, 

lehouz de 200g

28,80 41
x2

Vitaminol Fort ep. (S.V.)

opérat. 14 x 31; x 20j

15,80 51
x2

Doliprane 1g ep (S.V.)
N°2

~~238,60~~

14 x 21/
Pour les
Douleurs



LOT 20006	PPV 432DH 00
PER 06/23	
439,00	

فوسيدين %2
كريم أنبوب من 15 غرام
39,70

فوسيدين %2
كريم أنبوب من 15 غرام
39,70

BACTOSPRAY
LOT: 5348
EXP: 11/2023
PPC: 138.00DH

Laboratoire ADDAX
France

PPV	28,80
LOT	
PER	
PPV	
LOT	18,80
PER	

15,80
PPV 15 DH 00
PER 01/24
LOT K040
S2

15,80
PPV 15 DH 00
PER 01/24
LOT K040
S2